TFR.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2011-467 DU 08 JUILLET 2011

Portant ratification de l'Accord de prêt signé entre la République du Bénin et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) dans le cadre du financement partiel du projet de réhabilitation du carrefour de Dassa-Zoumé et de l'aménagement des voies connexes.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n°2011-06 du 05 juillet 2011 portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt signé entre la République du Bénin et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) dans le cadre du financement partiel du projet de réhabilitation du carrefour de Dassa-Zoumé et de l'aménagement des voies connexes;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n°2011-450 du 28 mai 2011 portant composition du Gouvernement.

D E C R E T E :

Article 1er : Est ratifié l'Accord de prêt d'un montant de quatre millions quatre cent soixante sept mille deux cent soixante dix sept (4 467 277) UC équivalant à 3,5 milliards de F CFA (1 UC = 783 475 F CFA à la date du 25 août 2010), signé le 04 novembre 2010 à Cotonou entre la République du Bénin et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) dans le cadre du financement partiel du projet de réhabilitation du carrefour de Dassa-Zoumé et de l'aménagement des voies connexes et dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 juillet 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation
des Politiques Publiques, du Programme de
Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Alayi Adidjatou MATHYS

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,

Lambert KOTY

AMPLIATIONS : PR 10 AN 6 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 SGG 4 MINISTERES 3 JO 1.